



Commune de Saint Clair sur Epte

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Pontoise – Canton de Vauréal

Séance du vendredi 07 février 2025

Date de la convocation 31 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christophe DEPONT,

Membres en exercice :
14

Présents : Christophe DEPONT, Dominique COURTI, Fernand DUSSURE, Chantal TOUTTAIN, Jean Guy COLLURA, Pascal PERRIN, Sandra SOPHIYAIR, Nadia DEBBAH, Joël LEFEBVRE, Carole FAJOU, Evelyne MAILLARD

Présents : 11

Votants: 12

Représentés: Angélique BENOIST par Chantal TOUTTAIN

Secrétaire de séance :
Sandra SOPHIYAIR

Excusés:

Absents: Nicolas GILBERT, Djamila COTTIN

Objet: DE_03_2025 - RENOUELEMENT CONVENTION APC

Vu les différents contacts concernant le partenariat à renouveler pour maintenir une présence postale sur la commune.

Monsieur le Maire propose le renouvellement de la convention, en lien avec La Poste, définissant les conditions de partenariat. La poste s'engage à verser une indemnité compensatrice mensuelle de 1 185 € soit 14 220 € annuel, indemnité qui peut être revalorisée chaque année. Ainsi qu'une indemnité exceptionnelle de 3000 € qui sera versée en une fois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de valider la nouvelle convention pour le maintient de l'Agence Postale Communale

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec La Poste

Fait et délibéré les, jour, mois, et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Le Maire, Christophe DEPONT

AGEDI Dépôt PREFECTURE DU VAL D'OISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/02/2025 095-219505419-20250207-DE_03_2025-DE